

Nouveauté à la bibliothèque Fernand-Bernier

Disponible pour les abonnés à la bibliothèque Fernand-Bernier : Laissez-passer familiaux (2 adultes /3 enfants) pour une visite gratuite des musées suivants :

- MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE
- MUSÉE CANADIEN DE LA GUERRE
- MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Un dépôt de 25 \$ sera demandé lors de l'emprunt de la passe et vous sera remis au retour de celle-ci. Bonne visite !

Concours de photos 3 certificats-cadeaux de 25 \$ d'un commerce de votre choix dans le village de grenville

La municipalité est à la recherche de diverses photographies, récentes ou historiques, pour renflouer sa banque d'images utilisées dans nos diverses communications ainsi que sur notre site Internet.

Règlements :

- Les photographies doivent être prises dans le Village de Grenville sous l'un des thèmes suivants : Faune (vie animale); Flore (ensemble des plantes, fleurs, arbres, arbustes ou végétation); Paysage (paysage du village); Divers (architecture, patrimoine, personnage, photo humoristique).
- Les photos, pour être valables, ne devront pas faire apparaître des images de personne(s) identifiable(s) à moins d'avoir un consentement écrit de cette personne. Ce consentement devra être joint à la photographie.
- Les photos ne doivent pas comporter de cadre, ni de signature.
- Le comité se réserve le droit de refuser un participant et/ou une photo.

Conditions de participation :

- Être résident du Village de Grenville;
- Un maximum de deux (2) photos par adresse postale sera autorisé;
- Fournir les informations suivantes : Nom, adresse postale et/ou courriel, no. de téléphone et brève description de la photo
- Les photos devront être postées ou déposées à l'hôtel de ville ou encore envoyées par courriel au info@grenville.ca au plus tard le 10 août à 13 h.

Activités

** 5 à 7 pour la Maison du Patrimoine **



** Fête de la Saint-Jean-Baptiste **

Samedi le 23 juin au Parc Normand-Woodbury : Ouverture du site à 16 h avec jeux gonflables, maquillage, tour et Parkour de GymX, animation et souper hot-dog. En musique dès 19h avec Johnny Hayes et sa gang, suivi des feux d'artifices à 22 h 30. Soyez-y!

Bonne fête de la
Saint-Jean-Baptiste!



Bonne fête du Canada!



Vous représentez un organisme et désirez faire paraître une activité qui aura lieu prochainement dans la région ? Veuillez svp vous adresser à Madame Valérie Desrosiers au 819-242-2146 poste 2501 ou au vdesrosiers@grenville.ca

Horaire d'été de la bibliothèque

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

(juin à septembre)

Lundi : 13 h à 16 h 30 et 18 h à 20 h 30
Mercredi : 18 h à 21 h • Jeudi : 11 h à 17 h

Pour nous joindre

HEURES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 8 h 30 à 12 h 00 et 12 h 30 à 16 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 13 h 00

TITRE	NOM
ADMINISTRATION	
Directeur général et secrétaire-trésorier	Alain Léveillé
Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe	Chantal Rheault
Adjointe administrative	Valérie Desrosiers
INSPECTION & URBANISME	
Inspecteur	Luc Gagné
TRAVAUX PUBLICS	
Contremaître	Daniel Emond
Journaliers	Christian Cyr Robert Bertrand
CENTRE COMMUNAUTAIRE & BIBLIOTHÈQUE	
Responsable	Céline Joly
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE	
Directeur	Stéphane Aubry
CONTRÔLE DES ANIMAUX	
Patrouille Canine	Alexandre Roy 1-800-950-4280
BANQUE ALIMENTAIRE	
Banque alimentaire (435, rue Principale, Calumet)	819-242-8088
COMITÉ DE BÉNÉVOLES	
Président, Loisirs de Grenville inc.	Mathieu Gagnon
Présidente, Commission du Patrimoine de Grenville	Sarah Dwyer
Directrice, Maison des jeunes de Grenville	Carolle Normand 819-242-2126

Votre conseil municipal



Luc Grondin, Maire
Bibliothèque, Centre communautaire,
Logements sociaux



André Lemay
Sécurité publique,
Matières résiduelles,
Environnement



André Woodbury
Loisirs, Logements
sociaux (Vivienda)



Louis André Desjardins
Urbanisme, PME,
Finances, Logements
sociaux (Horizon d'Or),
Banque alimentaire



Peter Dopelhamer
Maison des jeunes,
Incendie, Événements,
Environnement



Roger Lalonde
Aqueduc, Égout et
assainissement eaux
usées, Patrimoine



Pierre Thauvette
Maire suppléant et
remplaçant MRC,
Travaux publics / Voirie



VILLAGE DE GRENVILLE

21, Tri-Jean, Grenville (Québec) J0V 1J0
Téléphone : 819 242-2146 • Télécopieur : 819 242-5891
Courrier électronique : info@grenville.ca
Site internet : grenville.ca

Bulletin Municipal

2018 - 02

À ne pas manquer dans ce numéro

- Informations utiles pour l'arrivée de l'été
- Nouveauté à la biblio !
- Concours de photos
- Fête de la Saint-Jean-Baptiste



Mot du maire / Mayor's Message

Chères citoyennes, chers citoyens,

Le printemps a été fort occupé dans le Village de Grenville et la période estivale le sera tout autant ! La belle saison est enfin de retour et l'on se souhaite beaucoup de soleil et chaleur. La fin de l'année scolaire est là, l'heure des vacances est arrivée pour les étudiants et la période des congés approche pour les parents. Nous devons nous profiter de ce repos estival, bien mérité, pour recharger nos batteries et ainsi programmer sereinement la rentrée future. Nous vous invitons, tout comme par les années passées, de continuer à embellir et colorer notre municipalité en y entretenant votre terrain et vos plates-bandes fleuries.

En terminant, je vous souhaite un excellent été et de belles vacances bien méritées!

Dear Citizens,

This spring has been a busy time in the Village of Grenville, and the summer is sure to be as well! Summer is finally here again and we're hoping for plenty of sun and hot weather! The school year has come to an end, students are beginning their summer vacation, and soon parents will take their holidays as well. We must all make the most of this summer break to recharge our batteries and gradually plan for the fall. We invite you to continue making our municipality a beautiful, colourful place by tending to your gardens and flowerbeds.

In closing, I wish you an excellent summer and a wonderful, well-deserved vacation!

Au nom du conseil municipal
Votre maire, Luc Grondin



Arrosage

Nous demandons à la population de respecter le règlement municipal #316-2017 qui limite l'arrosage de pelouses, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux les jours de semaine pairs avec les résidences de nombre pair et les jours de semaine impairs avec les résidences de nombre impair, entre les heures suivantes : de 19 h à 22 h **pour un maximum d'une heure. Il est strictement interdit d'arroser la fin de semaine. Il est obligatoire d'utiliser une machine à pression pour nettoyer vos entrées, stationnements et résidences.** Des amendes peuvent être imposées à ceux qui refusent de ne pas respecter ce règlement. Une copie du règlement peut être consultée au bureau municipal ou sur notre site web.

Coupe de gazon

Veillez prendre note que la municipalité ne procède pas à la coupe de gazon dans l'emprise des rues (partie entre l'asphalte et la ligne de lot de votre propriété) et que nous comptons sur votre bonne volonté pour entretenir vous-même cette partie de terrain afin que notre village conserve l'aspect de propreté qu'on lui connaît.

De plus, nous vous rappelons qu'il est interdit de diriger l'herbe vers le chemin publique lors de la coupe de votre gazon.

Permis et certificat d'autorisation

Vous désirez faire des travaux chez vous ? N'oubliez pas votre permis avant d'entreprendre vos travaux ! Plusieurs projets de construction et de rénovation nécessitent d'obtenir un permis ou un certificat d'autorisation au préalable. Alors, avant de débiter vos travaux, veuillez communiquer avec l'inspecteur, M. Luc Gagné, au 819-242-2146 poste 2523. Le formulaire de demande de permis est disponible directement à l'hôtel de ville ou sur notre site web sous l'onglet « Formulaires ».

Préposée à la surveillance et à la réglementation

Notre préposée à la surveillance et à la réglementation, Nadia Miron, sillonnera encore une fois cette année, les rues de notre village afin de vérifier le respect des règlements relatifs à : abri temporaire, arrosage, herbe longue, salubrité, éclairage, permis de construction, animaux, piscine, nuisance, terrain de tennis, descente de bateau, stationnement, vente de garage, feux extérieurs, etc. Nous vous demandons votre collaboration ainsi que le respect envers la préposée !

Accès à la pointe au bout de la rue Canal Sud

Veillez noter que l'accès à la pointe située au bout de la rue Canal Sud est ouvert à tous entre 8 h et 21 h du 1^{er} mai au 30 octobre. Les chiens y sont interdits.



Célébrants pour mariage civil et union civile

Le maire, M. Luc Grondin, le conseiller, M. Louis André Desjardins ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, Mme Chantal Rheault sont reconnus par le Directeur de l'état civil comme célébrants de mariage civil au Québec. Veuillez communiquer directement avec l'hôtel de ville pour plus d'informations.

Collecte des matières organiques (bacs bruns)

Le conseil municipal du Village de Grenville est fier d'annoncer l'arrivée de la collecte des matières organiques pour le printemps 2019. Pour s'assurer du succès du projet, l'administration de Grenville a fait appel à la firme Cycle environnement pour l'aider dans la réalisation de chacune des étapes. Nous sommes convaincus que l'implantation de la collecte des matières organiques permettra à Grenville de diminuer considérablement la quantité de matières envoyées à l'enfouissement et d'améliorer notre bilan environnemental. Ne manquez pas le prochain bulletin municipal, d'autres informations suivront!



Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2017

Dépôt des états financiers pour l'année précédente ainsi que la situation financière de la municipalité au 31 octobre 2017 et les orientations générales pour le budget 2018.

LES ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU 31 DÉCEMBRE 2017:

Les états financiers pour l'année 2017 démontrent des recettes de l'ordre de 2 619 535 \$ et des charges de 2 754 064 \$, pour un déficit d'exercice de 134 529 \$, cependant en considérant les revenus d'investissement de 84 494 \$ ainsi que les éléments de conciliation à des fins fiscales s'élevant à 298 628 \$, l'excédent

de l'exercice s'élève à 79 605 \$. Le surplus accumulé au 31 décembre 2017 s'élevait à 657 510 \$ comprenant un surplus libre de 109 262 \$, des fonds réservés totalisant 409 946 \$ et 138 302 \$ pour le financement de projet en cours.

Le rapport des vérificateurs a été préparé par la firme de comptables agréés Amyot & Gélinas de Lachute. Il précise que les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2017.

Inventaire des raccordements inversés

Qu'est-ce qu'un raccordement inversé ? Un branchement ou une défectuosité à un équipement qui permet à des eaux usées sanitaires de se déverser ailleurs que dans un réseau d'égout domestique, soit dans un réseau d'égout pluvial, sur le sol, dans un fossé ou dans un cours d'eau, alors que l'immeuble concerné est desservi par un réseau d'égout domestique.

La municipalité avise ses citoyens que le département des travaux publics procédera au cours des prochains mois à l'échantillonnage des raccordements inversés, en effet, selon le protocole d'entente convenu avec le MAMOT, la municipalité a l'obligation de réaliser l'inventaire des raccordements inversés afin d'éliminer les rejets d'eaux usées sans traitement. L'objectif de ce projet est d'améliorer la qualité de notre eau, une richesse collective qu'il faut protéger. Voici les principales étapes de recherche envisagée : inspection et analyses d'eau aux exutoires pluviaux, installation de grillage dans les conduites afin de trouver des indices de présence de raccordements inversés, inspection des regards d'égout de l'aval vers l'amont afin d'identifier les secteurs suspectés et utilisation au besoin de colorant ou d'inspections télévisées afin de localiser de façon plus précise les raccordements inversés.

La poudre de verre dans les nouveaux trottoirs

Les nouveaux trottoirs de la rue Principale dans le secteur des travaux seront fabriqués en béton à base de poudre de verre VERROX provenant de matériaux recyclés tels que des bouteilles de vin. VERROX est fabriqué par Tricentris et permet entre autres d'augmenter la durabilité du béton tout en participant activement à la réduction des impacts néfastes sur l'environnement. Les trottoirs de la phase II de la rue Principale (entre les rues de la Montagne et Tri-Jean) ont également été conçus de cette façon.